HIVER 2021

N°8

COMMUNALEMENT VÔTRE

MARTELANGE - HIVER 2021

Joyeux Noël
Bonne Année 2022

Administration Communale
Martelange

Martelange sous la neige
Crédit : S.I. Martelange

CITOYEN, VOTRE AVIS COMPTE AVEC LA CLDR

LA CLDR RECRUTE DE NOUVEAUX MEMBRES
P.4 & 5

LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

LES HUIT PETITS ÉLUS ONT PRETÉ SERMENT
P.6

LES LÉGENDES DE LA FORÊT D'ANLIER

LE MARTELANGEOIS FRANZ CLÉMENT SORT UN LIVRE
P.9

EDITEUR RESPONSABLE: COLLÈGE COMMUNAL
DANIEL WATY, PATRICIA WAGNER, THIERRY KENLER, CINDY FELLER, STÉPHANE MERTZ, DAMIEN VOLPAGNI (F.F.)

SOMMAIRE

04 REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

06 LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

13 75 ANS DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

17 COURS DE PSYCHOMOTRICITÉ AU HALL SPORTIF DE MARTELANGE

07 SARAH, NOUVELLE CODIRECTRICE À LA FORÊT DES CONTES

08 UNE TRENTAINE D'AINÉS EN EXCURSION AU GRAND-DUCHÉ

09 LES LÉGENDES DE LA FORÊT D'ANLIER DANS UN LIVRE

11 FEU VERT POUR LA RÉNOVATION DU BELVÈDERE À MARTELANGE

15 LE BUDGET 2022 À LA LOUPE

17 DES COURS DE PSYCHOMOTRICITÉ AU CENTRE SPORTIF

21 LES ACTIVITÉS DU PCS

Commune de Martelange
Lu-Ma-Me-Ve: 9h00 à 12h00
Je: 14h00 à 19h00
063/60.01.73
Info@martelange.be
www.martelange.be
Communemartelange

EDITO

Madame, Monsieur,

L'année 2021 se termine comme elle a commencé avec la circulation du virus qui nous empoisonne bien la vie, nous rend fragile, parfois malade ou même hospitalisé. Espérons que la troisième dose du vaccin nous évitera les complications de santé. Nous encourageons celles et ceux qui sont hésitants ou récalcitrants à la vaccination à se laisser convaincre que c'est tous ensemble que nous parviendrons à endiguer cette pandémie. Faisons l'impossible afin que les hôpitaux surchargés puissent encore accueillir les personnes qui ont besoin de soins sans attendre. C'est aussi par respect des personnels soignants épuisés. Veillons à notre santé et à celle des autres.

C'est avec regret que la commune a été contrainte d'annuler son marché de Noël prévu le jeudi 09 décembre dernier. La situation sanitaire ne permettait pas d'organiser cet événement de manière conviviale et sereine. Plus que jamais notre action solidaire est nécessaire afin de limiter l'expansion de ce virus maléfique. Merci aux artisans qui devaient participer à ce rassemblement. Pour soutenir leur commerce, nous vous invitons à vous tourner vers le commerce local pour les achats des fêtes de fin d'année. Merci aussi aux écoles, aux bénévoles et à toutes les personnes qui se faisaient une joie de participer à cette soirée. Nous ferons mieux en 2022!

A quelques jours de sa fête, Saint Nicolas a parcouru les rues de nos villages à la rencontre des enfants et de toutes les personnes qui sont encore émerveillées par cette magie. Les yeux de toutes et de tous ont brillé. Cette année, le Grand homme a distribué des friandises « écoresponsable ». C'est une invitation à limiter l'absorption de sucre et de sel et à manger plus équilibré en privilégiant le circuit-court.

Les enfants des écoles ont élu le conseil communal des enfants. Huit petites têtes blondes prennent ainsi le relais de l'équipe précédente. Une occasion de découvrir le fonctionnement de la commune, de se frotter au vote qui fixe le choix d'un projet à réaliser durant les deux années du mandat. Bravo aux « anciens » et félicitations aux nouveaux. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir.

Le voyage des aînés à conduit une quarantaine de personnes vers Clervaux-Wiltz pour une journée de découvertes. Un excellent repas apprécié de tous a ponctué cette journée sympathique de retrouvailles.

Les artistes ont exposé leurs œuvres durant un week-end d'octobre pour le plus grand plaisir des yeux. La valeur des arts a bien sa place dans une société. Les langages multiformes communiquent des messages immuables du beau, de l'imaginaire, du rêve, de la créativité et parlent au cœur et à l'esprit de ceux et celles qui vont à la rencontre de ce mode d'expression. Les œuvres dévoilées ouvrent nos horizons, nous font dépasser le quotidien et nous emmènent à l'émerveillement, à dépasser le présent.

En ce temps de fêtes, nous vous invitons à réenchanter le quotidien fortement marqué par la crise interminable du Covid et du changement climatique. Multiplions nos énergies positives et écrivons ensemble de belles pages de la vie dans notre superbe vallée de la Sûre.

Joyeux Noël et Heureuse Année 2022.

LE COLLÈGE COMMUNAL
DANIEL WATY, PATRICIA WAGNER, THIERRY KENLER, CINDY FELLER, STÉPHANE MERTZ, DAMIEN VOLPAGNI (F.F.)

VOTRE AVIS COMPTE, REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CITOYENNE DU PCDR

A Martelange, la Commission Locale de Développement Rurale recrute ! En mettant en oeuvre le Programme Communal de Développement Rural, les citoyens peuvent s'investir de manière active dans les projets communaux. En participant à quelques réunions par an, les membres de la CLDR contribuent ainsi à l'amélioration de la qualité de vie dans la commune. Et les idées ne manquent pas...

Active depuis vingt ans déjà, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est à la recherche de nouveaux membres pour continuer la mise en oeuvre du PCDR. Le Programme Communal de Développement Rural a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des Martelangeois(es) d'un point de vue économique, social, environnemental et culturel. Et ce, grâce à la participation citoyenne. Cette commission comprend quelques élus (max 1/4), mais surtout une vingtaine de citoyens provenant des trois villages de notre commune et d'univers professionnels différents. Ces citoyens se réunissent environ 4 fois par an pour dialoguer et accompagner les projets à réaliser dans le PCDR (voir ci-contre). "Ces réunions sont des moments d'échanges où toutes les idées sont les bienvenues", explique Julie Remy, membre de la CLDR et habitante du village de Radelange. "Cela nous permet de faire entendre nos idées en tant que villageois, mais aussi de concrétiser divers projets. Ce sont des moments conviviaux, mais aussi constructifs!"

Et les citoyens ne sont pas seuls dans cette tâche. Clémentine Descamps et Gervaise Ropars, agentes de développement à la Fondation Rurale de Wallonie, accompagnent la CLDR à Martelange. "Chaque citoyen a pour rôle de partager ses expériences, ses connaissances, son savoir-faire ou encore sa motivation." expliquent-elles.

Appel à candidats

Afin de renouveler la Commission, la commune lance un appel à candidats en ce début d'année 2022. "Si vous avez envie de vous investir dans votre commune et ses projets, c'est là qu'il faut être", continue Mathieu Triquoit Martelangeois et membre de la CLDR. "Cette commission permet vraiment de valoriser l'aspect citoyen. C'est une réelle opportunité d'apporter votre vision, mais aussi celle des autres villageois dans les projets communaux."

Via la CLDR, les membres sont tenus au courant de l'avancée des différents dossiers. Ils peuvent également consulter et donner leur avis sur les plans, les caractéristiques, les aménagements des projets.

A souligner: les décisions citoyennes issues de la CLDR ne sont pas sans impact puisqu'une bonne partie des projets bénéficie d'importants subsides émanant de la Région wallonne. Bref, la CLDR et le PCDR peuvent se résumer en quelques mots clés tels que la Citoyenneté, l'Echange, le Dialogue, les Idées et les Projets.

Envie de rejoindre l'équipe ? La seule condition est d'être domicilié sur le sol de la commune et d'être âgé d'au moins 18 ans. Proposez votre candidature en téléchargeant la fiche via le QR Code ou en demandant le formulaire à la commune avant le 31 janvier 2022.

Des questions ? 063/44.02.02 ou c.descamps@frw.be g.ropars@frw.be

DÉJÀ 20 ANS DE PCDR À MARTELANGE

En vingt ans d'existence, le Plan Communal de Développement Rural a permis la réalisation de plusieurs projets visibles aux yeux de tous. On peut citer par exemple, la création de la passerelle des oiseaux, l'agrandissement de la Maison de village ou la rénovation complète du Moulin Kuborn.

"20 ans de PCDR, ce sont des changements importants grâce à des fonds de la Région wallonne. Cela a permis de développer beaucoup de projets tels que des aménagements de places, la création de la passerelle des oiseaux", commente Daniel Waty, le Bourgmestre. Au total, une dizaine de projets se sont concrétisés. Des projets matériels, mais aussi immatériels comme l'aide aux apiculteurs ou la transition vers une administration durable. Dans les cartons, de nombreux dossiers sont en cours. On peut citer l'extension de la résidence "Le Schiste" en logements pour séniors, l'agrandissement et la modernisation de la maison de village ou l'aménagement du coeur de village à Grumelange.

La rénovation du Moulin Kuborn.

L'extension de la Maison de village .

La construction d'un atelier rural.

La création de la passerelle des oiseaux.

La création de logements tremplins.

La nouvelle extension de la Maison de village.

L'extension de la résidence des aînés.

Le nouveau Conseil communal des enfants

Jeudi 28 octobre, le nouveau conseil communal des enfants de Martelange a été dévoilé. À l'issue d'un scrutin en bonne et due forme, huit enfants venant des deux écoles implantées dans la commune ont été élus pour une période de deux ans ! Ils ont prêté serment devant le bourgmestre et les autorités communales.

Début octobre, les élections du Conseil communal des enfants se sont déroulées dans la commune de Martelange. Les élèves de la 3e à la 6e primaire ont dû se prononcer pour élire leurs représentants pour une durée de deux ans. Plusieurs candidats s'étaient déclarés pour décrocher l'une des huit places du Conseil communal des Enfants. Le jeudi 28 octobre, les élus ont prêté serment devant le bourgmestre Daniel Waty et les autorités communales. Ils se sont engagés à représenter les enfants de la commune pour une durée de deux ans. Un mandat qui sera ponctué de petites actions comme l'opération Arc-en-ciel ou bien leur présence lors des différents événements communaux liés à la jeunesse. À côté de cela, ils travailleront ensemble pour la mise en œuvre d'un/des projet(s) dédié(s) aux enfants de la commune. Pour rappel, le projet 2019-2021 fut la création de la balade Totemus à Martelange. Balade qui rencontre un franc succès.

FACILE À LIRE & À COMPRENDRE

Le nouveau Conseil Communal des Enfants de Martelange est en place. Huit enfants ont été élus par les autres enfants des écoles. Ils sont élus pour deux ans. Ils vont imaginer et créer des projets pour les enfants de la commune.

ECOLE LIBRE DE LA HAUTE-SÛRE

Antonin Parache

Manon Heinen

Emilie Berckmans

Céléna Bourtembourg

ECOLE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Insafe Lebchek

Munira Kabirzada

Achille Chignesse

Lola Lhermitte

SARAH, NOUVELLE CODIRECTRICE À LA FORÊT DES CONTES

Changement à la Forêt des Contes, la crèche communale de Martelange. Une nouvelle codirectrice a rejoint l'équipe dirigeante. Sarah Guillaume a pris ses fonctions en septembre dernier.

Depuis le 20 septembre dernier, une nouvelle codirectrice a pris ses fonctions à la Crèche communale La Forêt des Contes à Martelange. En place depuis presque deux ans, Audrey Goosse, codirectrice, a décidé de poursuivre sa carrière dans le secteur médical à Bastogne. Nous la remercions pour son investissement. Sarah Guillaume a été choisie pour la remplacer. Assistante sociale de formation, cette maman de deux petites filles (20 mois et 5 ans) était employée au sein du Groupe Action Surendettement à Martelange depuis une dizaine d'années. "J'ai toujours été attirée par le secteur de l'enfance et cette place à la crèche était une belle opportunité", explique l'habitante de Vaux-sur-Sûre. "Après dix ans passés comme médiatrice de dette , j'avais envie de changement et de me réorienter professionnellement. En devenant maman, ma vie a évolué et mes intérêts ont pris une autre direction." En binôme avec Caroline Delignère, codirectrice, Sarah Guillaume entend bien s'inscrire dans la continuité du projet pédagogique actuel tout en menant à bien ses différentes missions. Parmi celles-ci, on peut lister les relations entre les parents et la crèche, la gestion des équipes, des inscriptions, les demandes de subsides... "Mais également, le suivi psycho-médico-social des enfants", continue Sarah Guillaume. "Je suis la personne de relais pour toutes les questions de santé comme les consultations ONE, les vaccins... " Epanouie dans ses nouvelles fonctions, la nouvelle responsable de la Forêt des Contes travaille en 3/4 temps et est donc présente le lundi, mardi, jeudi et vendredi dans les bureaux de la crèche. "Le bâtiment est neuf et très fonctionnel. Les équipes sont super également. Des projets? Pour le moment, je suis toujours dans une phase de mise en place. Le but est de pérenniser le projet pédagogique existant. Nous sommes cependant déjà occupées à penser à un remaniement du contrat d'accueil avec la coordinatrice d'accueil et la référente santé. Le but est vraiment de simplifier la mise à disposition d'accès à la crèche."

Prime de remerciement pour le personnel de la crèche communale

L'ensemble du personnel de la crèche communale recevra une prime sous forme d'écochèques via l'Office National de l'Enfance suite au rôle joué durant la crise sanitaire. Pour rappel, la crèche n'a jamais fermé ses portes durant les confinements. Cette prime correspond à une valeur de 250€ par équivalent temps plein. Elle sera calculée au prorata du régime horaire de chaque employée.

UNE TRENTAINE DE NOS AÎNÉS EN EXCURSION À CLERVAUX

Le vendredi 12 novembre, une trentaine de nos aînés ont participé à leur traditionnelle excursion annuelle. Au programme, une visite d'un jour à Clervaux, ville du pays voisin au Grand-Duché du Luxembourg. Au départ de Martelange, nos aînés ont tout d'abord rejoint le majestueux Château de Clervaux pour y visiter son musée des maquettes des châteaux et châteaux forts de Luxembourg. Une diversité de 22 châteaux à tailles réduites pour le plus grand plaisir des yeux. La matinée s'est poursuivie par une visite libre du musée de la Bataille des Ardennes qui illustre ce moment historique de la Seconde Guerre Mondiale au moyen de documents, uniformes et armes authentiques. La visite de l'église et de la crypte de l'Abbaye de Clervaux ont clôturé la matinée. Sur l'heure de midi, les seniors martelangeois ont pu déguster un bon repas à "Les Écuries du Parc", restaurant de Clervaux et ce, avant de reprendre la route vers Heinerscheid pour un arrêt à la Brasserie de la vallée de l'Our avec une dégustation de trois bières locales. "La journée fut particulièrement réussie", se réjouit Stéphane Mertz, échevin des aînés. "Les aînés étaient heureux de se retrouver après les périodes difficiles du confinement. Tout le monde en a bien profité! Rendez-vous l'année prochaine!" A noter que l'administration communale prend en charge une bonne partie des frais du voyage.

Une nouvelle promenade balisée de 21km

Le Syndicat d'Initiative de Martelange et le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier viennent de mettre sur pied une nouvelle promenade balisée à Martelange, la huitième du genre. Baptisée "Au royaume de la cigogne noire" cette balade est plus longue que les autres. Son tracé fait 21 kilomètres pour un dénivelé positif d'un peu plus de 510m.

Au départ de la Passerelle des oiseaux, suivez les balises vertes et carrées comprenant le chiffre 7. Cette balade vous fera passer par le parc didactique de la Tannerie avant de grimper jusqu'à l'ancienne voie du tram offrant un beau point de vue sur Martelange. La suite du tracé se trouve au coeur de la majestueuse forêt d'Anlier

avec notamment un passage par la Croix Louis, l'un des plus beaux sites naturels de la forêt d'Anlier.

Les fascicules reprenant les informations de cette nouvelle balade sont disponibles au bureau du Syndicat d'Initiative de Martelange. Les horaires sont consultables sur www.martelange.be

Les légendes de la Forêt d'Anlier dans un ouvrage

Martelangeois d'origine, Franz Clément vient de publier un nouvel ouvrage. Baptisé "Légendes de la Forêt d'Anlier", ce livre compile les histoires fantastiques de Fauvillers, Habay, Attert, Léglise et évidemment Martelange.

Franz Clément, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
Je suis Martelangeois d'origine. Titulaire d'un doctorat en sociologie, je travaille dans un centre de recherche en sciences sociales à Esch-sur-Alzette. Je fus aussi durant un tout petit temps, trois ans, bourgmestre de Martelange entre 95 et 98. Mes passions sont la littérature et les légendes anciennes d'où la sortie de ce livre.

C'est une première ?
J'ai déjà écrit deux livres dans les années 90 sur les légendes de Martelange et Fauvillers. La particularité ici est d'y avoir ajouté celles de Habay, Léglise et Attert. On retrouve ainsi les cinq communes qui se trouvent sur le territoire de la majestueuse forêt d'Anlier.

Comment avez-vous procédé pour écrire cet ouvrage ?
C'est le fruit de plusieurs mois de travail. Je me suis basé sur le Wintergrün, un ouvrage paru en 1890 et comprenant pratiquement 500 légendes de la province de Luxembourg et surtout du Pays d'Arlon. C'était un livre très populaire là-bas. J'ai décidé de réinterpréter certaines légendes en les remettant au contexte du jour et à la manière de lire des récits aujourd'hui.

Ces légendes sont de pures inventions?
Non. Il y a toujours un fond de vérité derrière. Les légendes du livre se passent toujours à un endroit encore identifiable aujourd'hui. Les 33 légendes de l'ouvrage se déroulent ainsi dans 23 localités de la région. Chaque village est d'ailleurs illustré par une ancienne carte postale.

A qui s'adresse votre livre ?
A tout le monde, même si certains contes sont assez effrayants. Je dirais donc aux ados et aux adultes.

Pouvez-vous nous lister quelques légendes de Martelange?
Une nuit de Noël mouvementée dans le parc de la Tannerie, la légende de la sorcière jetant un sort à un aubergiste à La Folie ou encore le palefrenier assailli par des chats volants à Radelange...

FACILE À LIRE & À COMPRENDRE

Franz Clément est Martelangeois. Il vient de publier un livre de légendes. Les histoires se situent sur le territoire de la forêt d'Anlier. Plusieurs légendes se passent dans les villages de la commune. Son livre est une adaptation du "Wintergrün". C'est un vieux livre reprenant 500 légendes de la province de Luxembourg. Franz Clément les a remises au goût du jour.

Cinq nouvelles rues à Martelange

Nouveauté à Martelange. Cinq nouvelles rues ont été créées pour faciliter le travail des services de livraison, des GPS mais aussi des services de secours. Leur petit nom ? Le chemin des Morts, le chemin des Castors, l'impasse de la route de Bastogne, le chemin de Luxembourg et le chemin Im Wohr.

Petite nouveauté à Martelange. La commune a récemment décidé de dédier un nom à certaines rues ou bout de rue afin de faciliter le travail de différents services. "Certaines adresses étaient parfois difficiles à trouver", commente Thierry Kenler, l'échevin. "Elles se trouvaient dans la continuité de certaines rues mais cela n'était pas toujours logique. On peut par exemple citer l'adresse du hall sportif ou de la maison de santé qui étaient Rue de Radelange. Bref, nous avons décidé de donner à certaines rues leur propre nom." Le travail administratif nécessaire effectué, les plaques viennent d'être apposées par le service travaux.

Fin des chantiers rue d' Habay et du pont de la grand-rue

Bonne nouvelle pour les habitants de la rue d'Habay mais aussi l'ensemble des Martelangeois, le chantier de réfection totale de la voirie est achevé. Un chantier important pour un résultat au rendez-vous. Nouveau revêtement, nouveau trottoir, nouveaux dispositifs ralentisseurs, chicanes... Cette artère importante de la commune a gagné en sécurité et en confort.

Autre chantier important qui s'est terminé, celui du pont du centre du village. Les nouveaux garde-corps ont été posés. Le pont a subi un véritable lifting dans son ensemble.

Engagement d'un conseiller en energie

En collaboration avec les communes de Léglise et Fauvillers, Martelange engage un conseiller en énergie dit POLLEC (POlitique Locale Energie Climat). Le coordinateur est chargé d'accompagner les communes dans l'actualisation du Plan Energie. Il devra ainsi établir un état des lieux de la politique énergétique et climatique locale et définir les pistes à suivre afin d'améliorer l'empreinte carbone et écologique des trois communes.

FEU VERT POUR LA RÉNOVATION DU BELVÈDÉRE

Ancien lieu touristique phare de la commune de Martelange, le Belvédère va retrouver une nouvelle jeunesse. Dans le courant de l'année 2022, le site offrant une superbe vue sur la vallée sera entièrement rénové par la commune et la Région wallonne.

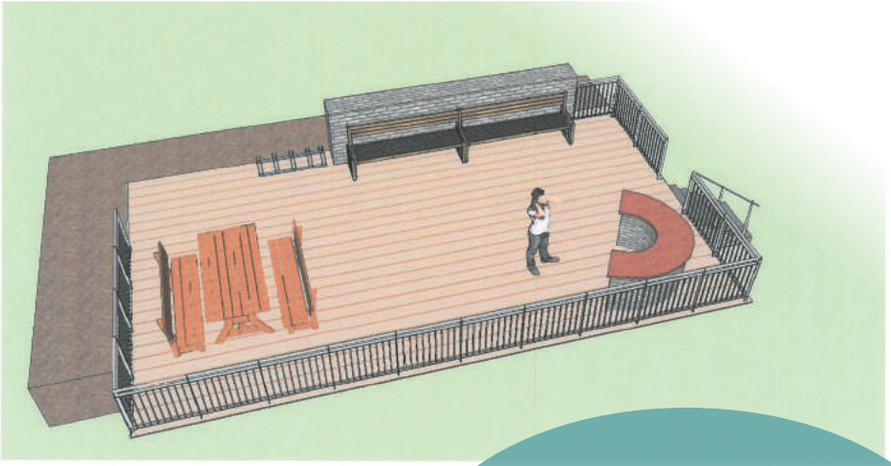

Bonne nouvelle pour les Martelangeois, mais aussi les nombreux touristes de passage dans notre belle commune. Dans le courant 2022, le site touristique va subir une véritable cure de jouvence. Entièrement détruit par un incendie il y a plusieurs années, le Belvédère va être entièrement rénové grâce à l'octroi de subsides wallons. Situé sur les hauteurs de la commune, ce site offre un splendide point de vue sur la vallée de la Sûre et la forêt avoisinante. Il est également un point de jonction entre les différentes balades.

L'endroit va être entièrement revu pour permettre un moment de détente et de découverte. "On y trouvera notamment du mobilier urbain permettant de se poser un moment", commente Patricia Wagner, échevine du tourisme. "L'endroit sera également entièrement sécurisé et les escaliers permettant d'atteindre le Belvédère via la rue de Radelange seront également rénovés. Au-dessus, on y trouvera aussi un parking vélo, une table d'orientation et un panneau didactique donnant des explications sur le paysage. C'est un beau projet qui se concrétise.

FACILE À LIRE & À COMPRENDRE

Le Belvèdére à Martelange va être rénové. La commune a reçu de l'argent de la Région. Le Belvèdére est un site touristique. Il offre une splendide vue sur la forêt.

Le Belvédère sera sans aucun doute un nouveau lieu phare pour les citoyens, mais aussi les touristes de plus en plus nombreux chez nous."

L'estimatif du coût des travaux est fixé à 120.000 euros subsidié à hauteur d'un peu moins de 100.000 euros par la Région wallonne.

Les caméras de surveillance arrivent

Dans le cadre de sa lutte contre les incivilités, la Commune de Martelange a décidé de se munir de quatre systèmes de caméras de surveillance. Ces caméras mobiles seront placées de manière ponctuelle dans les endroits les plus problématiques de notre commune. "Le but est de lutter contre les dépôts sauvages, les dégradations", commente Daniel Waty, le bourgmestre. "Elles seront dissuasives, mais permettront également de servir au caractère répressif." L'investissement s'élève à environ 20.000€ subsidié à 75% par la Région.

Remise des chèques-naissance et d'un arbuste fruitier pour les nouveaux petits Martelangeois.

Salon du Jeu en octobre.

Départ à la retraite d'Yvonne Blockhuys (extrascolaire).

Exposition des artistes locaux à la Maison de village.

La Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais célèbre ses 75 ans

Jeudi 21 octobre, la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais a célébré ses 75 ans d'existence et ses 25 ans de "royale" à Martelange. A cette occasion, une plaque commémorative offerte par la commune a été apposée sur le monument.

"Sous le Haut Patronage de Sa Majesté ", la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, en collaboration avec le Bataillon des Chasseurs Ardennais et la commune de Martelange, a célébré ses 75 ans à Martelange le jeudi 21 octobre. Cet anniversaire a débuté au Monument national des Chasseurs Ardennais. Après les traditionnels discours du bourgmestre et du président national, une plaque commémorative offerte par la commune a été dévoilée. Cette journée a également permis de mettre à l'honneur les lauréats des journées "Citoyens responsables juniors". Organisation du Bataillon des Chasseurs Ardennais, ces journées servent à informer et surtout à rappeler aux jeunes certains principes pour devenir un vrai citoyen. Plusieurs jeunes avaient ainsi brillé lors d'une épreuve de questions-réponses organisée dans le cadre des cours avant la pandémie. Ils étaient présents à Martelange pour être récompensés. Au préalable, les jeunes lauréats avaient eu la chance de visiter le camp Roi Albert à Marche-en-Famenne. Ils ont ainsi découvert l'histoire du célèbre bataillon et même revêtu l'uniforme. Pour les remercier de leur implication, ils ont reçu le livre de René Autphene, "Les Chasseurs Ardennais à Bodange. Des souvenirs de combat rédigés durant les années 1950 et aujourd'hui réédités.

Mise à jour du logiciel de lecture de E-ID

Si l'on souhaite utiliser des applications en ligne au moyen de la carte d'identité, cela nécessite une mise à jour du logiciel de lecture de la carte.

Afin de ne pas être confronté à un problème de lecture de votre nouvelle carte, nous vous invitons à procéder à la mise à jour du logiciel eID sur le site dédié à l'eID: https://eid.belgium.be/fr

La mise à jour de l'application "eID Viewer" se fait aussi via ce site. Cette application vous permet de changer vous-même votre code Pin et de vérifier la validité des certificats se trouvant sur votre carte. Le certificat Authentification vous donne accès aux applications et le certificat Signature vous permet de signer des documents de manière électronique.

Réponse des TEC concernant la fréquentation élevée du bus 60

Les TEC viennent d'apporter une réponse à la commune concernant la surcharge sur la ligne 60. Un comptage sera effectué dans les plus bref délais afin d'envisager une meilleure répartition des élèves dans les bus existants. Sur base des validations actuelles enregistrées, il n'y a aucune surcharge selon les TEC.

ETAT CIVIL - AOÛT À NOVEMBRE 2021

Naissances

MOSSAY Lana - 19.08.2021

GUILMAIN Maryne - 24.09.2021

COURTOIS VAN QUAETHEM Octave - 27.10.2021

Mariages

El Ouni Henda & Goedert Jean-Louis 01.10.2021

Décès

DE GREEF Janine - 13.10.2021

THOMAS Paulin - 24.10.2021

DENGIS José - 21.11.2021

LE BUDGET 2022 À LA LOUPE

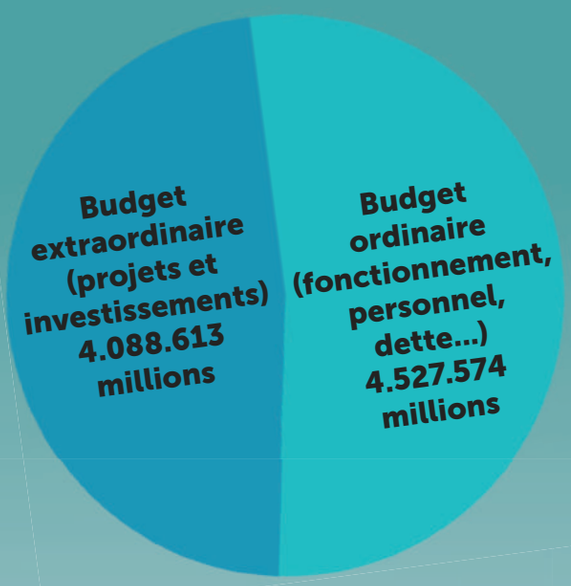

Les taxes et redevances restent identiques aux années précédentes.

Projets 2022

- Achat de terrains à bâtir non bâtis : 250.000 €.
- Achat terrain TEC : 50.000 €.
- Démolitions : 144.000 €.
- Construction de deux logements Au Pré Fleuri : 650.000 €.
- Achat de panneaux photovoltaïques : 25.000 €.
- Equipement de la salle de village de Grumelange : 50.000 €.
- Auteur de projet nouveau poste de Police : 15.000 €.
- Aménagement du quartier de la Menuiserie : 20.000 €.
- Entretien des voiries : 250.000 €.
- Construction de la voirie du PCA : 1.000.000 €.
- Rénovation de la voirie vers Tintange : 80.000 €.
- Sécurisation des voiries : 30.000 €.
- Remplacement lampadaires publics (3ème phase/10): 13.738 €.
- Projet écologique : 10.000 €.
- Achat d'une œuvre d'art : 10.000 €.
- Rénovation du Musée : 10.000 €.
- Désaffectation de tombes : 50.000 €.
- Auteur de projet église de Radelange : 10.000 €.
- Aménagement de la piste cyclable vers Attert : 250.000 €.
- Agrandissement de la maison de village de Martelange : 1.000.000 €.
- Egout rue de Radelange : 50.000 €.
- Libérations des parts AIVE (travaux d'égouttage) : 25.875 €.

Investissements de 4 millions

FACILE À LIRE & À COMPRENDRE

Le Conseil Communal a voté le budget pour l'année prochaine. Le budget des investissements s'élève à 4 millions d'euros. Il comprend beaucoup de projets différents. La liste est à découvrir ci-dessus.

PROPRIÉTAIRE DE PARCELLES EN NATURA 2000 ? CECI VOUS CONCERNE !

Obligations, interdictions, autorisations... pas toujours facile de savoir ce que l'on peut faire dans ses parcelles sous statut « Natura 2000 ». On entend parfois tout et son contraire et au final, beaucoup de propriétaires sont un peu perdus. C'est pourquoi le site Natura 2000 « Haute-Sûre » a été sélectionné par la Région Wallonne pour y développer un projet pilote.

Ce projet a pour vocation d'établir le contact avec les propriétaires concernés par Natura 2000. Si vous êtes dans le cas, sachez que l'équipe du Parc naturel se tient à votre disposition pour vous informer personnellement de ce que prévoit le plan de gestion Natura 2000 pour chacune de vos parcelles. En prenant contact avec le Parc, et sur base des coordonnées cadastrales, vous pourrez recevoir l'appui d'un conseiller qui vous expliquera les différentes possibilités qui s'offrent à vous pour concilier vos objectifs avec ceux de Natura 2000.

Les propriétaires qui le souhaiteront pourront également bénéficier d'un encadrement pour des actions favorables à la biodiversité. Il faut savoir qu'en site Natura 2000, le coût de ce type de travaux peut être remboursé à 100 % et même générer par la suite, via d'autres aides, des primes uniques ou des subventions annuelles. Nous pouvons donc vous aider à « aller chercher » ces financements et à monter gratuitement les dossiers de demande.

Vous êtes propriétaire d'une parcelle Natura 2000 ? Vous avez des questions sur les objectifs Natura 2000, vos droits et devoirs ? Contactez l'équipe du Parc naturel via l'adresse life@parcnaturel.be

Devenez guide pour faire découvrir Martelange !

La commune et le Syndicat d'Initiatives de Martelange souhaitent constituer un groupe de guides, prêts à accueillir des visiteurs pour leur faire découvrir le village de Martelange ainsi que son musée de la Haute-Sûre.

En association avec le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » (Agence wallonne du Patrimoine), le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier vous propose une journée de formation aux techniques de guidance. La journée sera rythmée par des échanges, des notions théoriques et des exercices pratiques dont certains se dérouleront dans le village. Cette formation est ouverte à toutes et tous, gratuitement, mais l'inscription est obligatoire. **Où :** Maison du Parc (chemin du Moulin 2 à 6630 Martelange)

Qui : Habitant du territoire du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Quand : le samedi 19 mars 2022, de 10h à 17h. Accueil à 9h30. Sous réserve des recommandations liées à la crise sanitaire.

Informations - inscriptions
christine.caspers@awap.be
Formateurs : Florence Pirard et Frédéric Marchesani
P.A.F. : gratuit.

Formation à la restauration du patrimoine Enduit de chaux

Très présent dans nos villages ardennais, l'enduit de chaux était utilisé à des fins de protection des maçonneries extérieures et d'assainissement des espaces intérieurs. Remplacé de plus en plus fréquemment par de l'enduit plus imperméable et rigide (plâtre, ciment), la chaux revient, depuis quelques années, sur le devant de la scène grâce à ses nombreuses vertus. ». Afin de réapprendre cette technique, deux semaines de formation vous sont proposées par le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier, le Centre des Métiers du Patrimoine « la Paix-Dieu » (Agence wallonne du Patrimoine) et la commune de Martelange. Encadré par un formateur-expert de la Paix-Dieu, les stagiaires restaureront la façade de la plus ancienne habitation de la commune, aujourd'hui Musée de la Haute-Sûre.

Quand : du 2 au 6 mai 2022 et du 9 au 13 mai 2022
Informations et inscriptions : christine.caspers@awap.be – inscriptions obligatoires

DES COURS DE PSYCHOMOTRICITÉ AU HALL SPORTIF DE MARTELANGE

Manger sainement et prendre du plaisir.

Depuis le mois de septembre, des cours de psychomotricité ont lieu tous les jeudis de 17h à 18h au Centre sportif. Réservés aux enfants de 3 à 6 ans, ces cours sont dispensés par Céline Boedts, une psychomotricienne diplômée.

C'était la grande nouveauté de la rentrée scolaire, le Centre Sportif de Martelange-Fauvillers a mis au programme des cours de psychomotricité pour les enfants âgés de 3 à 6 ans. Tous les jeudis, de 17h00 à 18h00, Céline Boedts accueille vos enfants pour une heure de gymnastique adaptée à leur âge. "J'essaye de varier un maximum mes séances", explique la jeune Martelangeoise, éducatrice en crèche la journée. "Chaque séance a un thème spécifique comme des jeux de lancer, la course, la grimpe... J'essaye à chaque fois de viser un objectif particulier pour les enfants. Une fois par mois, je transforme la salle en parcours géant dédié à la psychomotricité. Mes cours sont vraiment ouverts à tous types d'enfants. Je m'adapte à chacun d'entre eux. Ils échangent aussi beaucoup entre eux. La psychomotricité est un prérequis à tout type de sport. Cela permet à l'enfant de découvrir ses préférences et de voir aussi dans quel domaine il est le plus épanoui. Cela aide les parents à l'orienter ensuite vers le sport qui lui convient."

Infos & inscriptions : Hall Sportif Martelange-Fauvillers - sport@martelange.be +32 476.68 01.15

Le retour des cours de danse

Les cours de danse sont de retour au hall sportif de Martelange avec un nouveau professeur. Diplômée en chorégraphie, Christine Rahier fait danser ses élèves les lundis de 18h30 à 19h30 pour les 7 à 9 ans et de 19h30 à 20h30 pour les 10 à 13 ans. "Je donne cours de danse classique, contemporaine et hip-hop funky", précise la professeur. "J'insiste sur le côté artistique pour toujours tirer mes élèves vers le haut, mais tout en gardant l'aspect divertissement."

Active dans le milieu de la danse depuis plus de 20 ans, Christine Rahier a sa propre école de danse à Bastogne. "Si votre enfant aime danser, peu importe le niveau, il est le bienvenu. Il sera accueilli avec bienveillance et je veillerai à lui donner l'opportunité de s'exprimer ou de prendre confiance en lui.

Infos & inscriptions : Hall Sportif Martelange-Fauvillers - sport@martelange.be +32 476.68 01.15

STAGE DE THÉÂTRE GRATUIT

DU 28 FÉVRIER AU 04 MARS

BOOSTE TA CONFIANCE EN TOI

Envie de goûter aux joies de la scène ? Envie de prendre part à un projet collectif et de booster ta confiance en toi?
Alors bienvenue à notre stage Théâtre ! Pendant 5 jours, accompagnés par les animateurs d'Alvéole Théâtre, nous allons créer, dialoguer dans le respect de l'autre et de la solidarité.
Nous apprendrons à gagner confiance en nous par des petits jeux de théâtre et discuterons d'une belle façon d'utiliser les réseaux sociaux.
Les familles pourront découvrir le résultat de notre travail le vendredi 04 mars à 16h.
Quand ? Du 28 février au 04 mars de 9h à 16h à la salle Im Wohr, Chemin d'Im Wohr, 8 à 6630 Martelange
Pour qui ? Les jeunes de la 6ème primaire à la 3ème secondaire.

Inscription gratuite
alveole@skynet.be – 061/21 50 21

Une organisation du Plan de Cohésion Sociale de Martelange et d'Alvéole Théâtre

Martel Pop' et Main dans la Main, plusieurs nouveautés au programme

Les activités du Plan de Cohésion Sociale se poursuivent et se renouvellent avec plusieurs nouveautés au programme. A Main dans la Main, le lieu de rencontre parents-enfants 0-4 ans, plusieurs activités vont voir le jour dès le mois de janvier. Par exemple "Main dans la patte" pour partir à la découverte de la nouvelle ferme pédagogique de Radelange. Ou encore "BB Artiste", un moment de créations et d'épanouissement artistique avec votre enfant. On citera aussi l'activité "Eveil au monde" pour découvrir la magie des approches Montessori et Reggio ou encore un atelier de chant familial avec Françoise Daoust.

Martel Pop' dévoile aussi son programme avec des soirées prévues les vendredis 07 janvier, 04 février et 11 mars. "Time's Up Geek" en janvier. En février, une soirée "Projection & Pop Corn" et finalement en mars un concept "Retour en enfance" avec l'idée d'abandonner les écrans pour revenir aux bases soit le papier et le crayon..."

Action Job Etudiant le 03 mars à Martelange

A vos agendas, l'Action Job Etudiant d'Infor Jeunes Luxembourg se déroulera le jeudi 03 mars 2022 à la Maison de village de Martelange. Commune aux PCS de Fauvillers et Martelange, cette action permet aux jeunes d'avoir toutes les cartes en main pour décrocher leur job d'étudiant. Au programme, atelier pour rédiger correctement son CV, simulation d'entretien d'embauche, gestion du stress, conseils utiles pour postuler le mieux possible, mais aussi l'accès à des offres d'emplois exclusivement réservées à cette action. Ce rendez-vous se tiendra de 14h à 17h. Des infos plus précises seront communiquées en février prochain sur nos réseaux et sur le site **www.actionjob.be**

Retour en images sur l'édition 2021 de la journée Place aux enfants

Le samedi 16 octobre, la commune de Martelange organisait l'édition 2021 de "Place aux Enfants". Une quinzaine de Martelangeois âgés de 8 à 12 ans s'étaient inscrits pour découvrir l'univers de différents métiers de notre commune. Divisés en deux groupes, les participants se sont rendus chez la photographe Yannik Etienne, à la Ferme pédagogique de Radelange, à la crèche, chez Broder Marquer et à un atelier de couture. Merci aux différents hôtes et aux bénévoles. Une bien belle matinée!

L'ensemble des participants à "Place aux Enfants" 2021.

A la crèche La Forêt des Contes.

Chez la photographe Yannik Etienne.

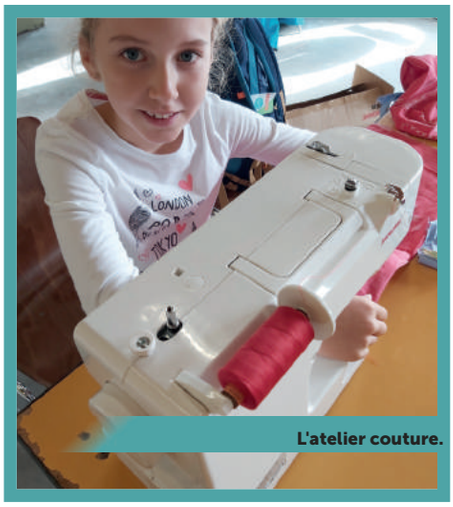
L'atelier couture.

A la ferme de Radelange.

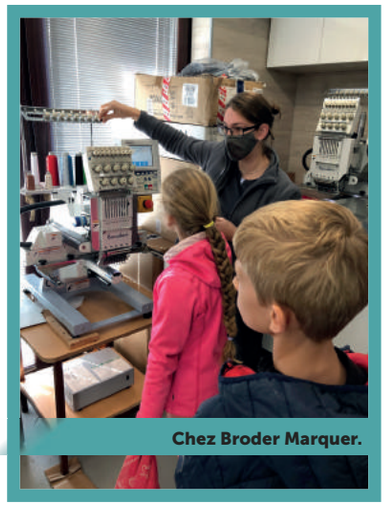
Chez Broder Marquer.

IWI : DES ATELIERS DE POTERIE À L'ESPACE CROIX D'OR

Nouveauté à l'espace Croix d'Or. Emmanuelle Roemers, amoureuse de la nature, propose des objets de poterie originale mais aussi des ateliers pour découvrir son monde. Baptisé IWI, son atelier se base sur une véritable philosophie.

Emmanuelle Roemers vient d'ouvrir son atelier de poterie à Martelange. Amoureuse de l'humain, de tisanes et de la terre, cette ancienne professeur d'anglais a réalisé son rêve en lançant sa petite entreprise." Il était temps que je tourne une page pour en écrire une nouvelle. Une page qui me ressemble, avec du papier recyclé ensemencé, de l'encre biodégradable et beaucoup d'amour. Créer le métier qui me ferait vibrer, en âme et conscience ; enfin en alignement avec mes valeurs. Sortir de ma zone de confort, devenir davantage responsable et active pour une guérison collective", explique-t-elle. " Aujourd'hui, je suis une heureuse potière qui vous propose des pauses iwi. Des pauses conscientes et heureuses. Respectueuses de l'homme et de l'environnement. Parce que je rêve d'un art de vivre minimaliste, heureux et conscient, j'ai conçu les bols-à-tout : expressément les plus polyvalents possibles, pour désencombrer nos armoires et nos esprits. Je crée chaque pièce iwi moi-même au tour avec beaucoup d'amour pour vous le distiller dans votre quotidien. Ces pièces ont tant d'importance qu'elles ont un nom, et sont à adopter et non à vendre. Elles sont des compagnons discrets du quotidien. Au-delà de l'objet, ces compagnons symbolisent aussi un engagement fort : pour chaque duo de bols-à-tout iwi, je m'engage à planter un arbre magique (si, si). Pour plus d'amour, de partage et de nature sur Terre.

Parce que je suis amoureuse de l'humain, les pauses iwi que je vous propose prennent aussi la forme de rendez-vous divers : soit en groupe de 3-4 personnes, soit en individuel, vous êtes cordialement invités à l'atelier pour vous poser, vous reconnecter à vos sens et à vos mains en façonnant la terre... Ou encore, depuis peu, je vous partage des vidéos pour vous lancer des invitations iwi (petits exercices) pour un quotidien conscient et heureux. Enfin, je m'invite chez vous pour planter ces arbres magiques et papoter ensemble de ce qui vous rend heureux au quotidien.

Plus d'infos ? www.atelieriwi.be ou Iwi Artisanat sur Facebook.

Construisez avec nous le futur plan d'actions de l'ADL

Notre plan d'actions 2017-2023 touche bientôt à sa fin et il est déjà temps pour nous de construire le futur plan d'actions de l'ADL pour les 6 prochaines années. Comme vous le savez, votre ADL œuvre depuis 2014 pour le développement économique des 4 communes : Léglise, Fauvillers, Martelange et Vaux-sur-Sûre. En tant que partenaire privilégié des communes, nous participons au lancement de projets porteurs d'emploi, de croissance économique et d'augmentation de la consommation locale. Un de nos objectifs est de vous soutenir, vous les indépendants du Territoire, dans votre développement par tous les moyens à notre disposition.

C'est dans ce cadre que nous faisons appel à vous ! Car il y en a bien plus dans plusieurs têtes que dans une, nous souhaitons récolter vos idées d'actions, aussi ambitieuses soient-elles, susceptibles d'avoir un impact positif sur l'économie et l'emploi à Martelange et dans les autres communes de l'ADL. ***N'hésitez pas à nous en faire part par email à l'adresse adl.lfmv@gmail.com. Nous en tiendrons compte pour créer notre prochain plan d'actions.***

L'ADL est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

QUEL PAIEMENT ÉLECTRONIQUE CHOISIR POUR VOTRE COMMERCE?

A partir de l'été prochain, l'ensemble des commerces belges devront proposer une solution de paiement électronique à leur client. L'ADL fait le point sur les solutions existantes.

Comme vous le savez déjà très certainement, dès l'été prochain, tous les commerces belges devront autoriser le paiement électronique. Cette solution de paiement est de plus en plus sollicitée par les clients et particulièrement depuis la crise sanitaire. L'élargissement des paiements électroniques fait partie du plan de lutte contre la fraude mis sur la table du gouvernement au printemps dernier par le ministre des Finances Vincent Van Peteghem.

Qu'est-ce que cela implique pour vous, commerçants locaux ?

Concrètement, dès le 1er juillet 2022, vous serez dans l'obligation de proposer au moins un moyen de paiement numérique à votre clientèle. Cependant, cela ne devra pas nécessairement passer par une carte bancaire. Les applications de paiement telles que Payconiq sont autorisées. Le client, quant à lui, aura le choix de payer soit en argent liquide soit par paiement électronique. Les paiements en espèces ne seront donc pas interdits, mais si le client le désire, il aura la possibilité de payer ses achats de façon électronique. Vous n'avez pas encore de moyens de paiement électronique ? Deux grands types de paiement électronique sont disponibles.

Les terminaux de paiement

Le plus populaire en Belgique est sans conteste le terminal de paiement. C'est un moyen de paiement sécurisé et fiable qui met les commerçants à l'abri des faux-billets. Dernier avantage, c'est un moyen de faciliter la gestion commerciale ainsi que la comptabilité, par rapport à un paiement en espèces.

Les clients auront alors la possibilité de payer par carte de débit (Bancontact, Maestro) et par carte de crédit (Visa, MasterCard,...). Certains terminaux acceptent aussi les chèques-repas et les chèques-cadeaux.

Différents types de terminaux sont disponibles et vous devrez les choisir en fonction de vos besoins (appareil mobile, type de connexion (ligne téléphonique, connexion wifi ou 4G), gestion complète de la facturation, etc).

L'utilisation d'un terminal de paiement peut être un budget assez conséquent pour des petits commerces. Le prix d'achat varie entre 400 et 700 € H.T pour un modèle de base. À cette somme, il faudra prévoir par an entre 100 et 120 € supplémentaires hors taxe pour souscrire à un contrat de maintenance. Il est aussi possible d'en louer un. Il faut également compter un coût par transaction qui varie selon le type de carte de paiement. Pour en savoir plus, rendez-vous sur wwww.guide-terminal-paiement.be/

Les applications de paiement

Un nouveau moyen de paiement fait son apparition depuis quelques années : les applications pour smartphones. Elles permettent de payer entre particuliers et de

particulier à un commerce, de façon très simple, sans à avoir à saisir le numéro de compte bancaire du destinataire.

La plus connue d'entre elle est sans doute l'application Payconiq by Bancontact. Vos clients peuvent payer avec leur smartphone (à condition d'avoir téléchargé l'application) en scannant un QR Code placé sur votre comptoir. Le client tape alors sur son smartphone le montant à payer et vous recevez une alerte dans les secondes suivantes vous indiquant que le montant est transféré sur votre compte. Ils peuvent aussi l'utiliser pour régler vos factures et additions. De votre côté, vous n'avez pas besoin d'acheter un terminal de paiement. Tout se fait sur votre smartphone ou ordinateur. Il vous suffit de relier votre compte bancaire à l'application. Vous pouvez suivre en direct toutes les transactions sur votre portail commerçant. Payconiq ne requiert aucun investissement supplémentaire de votre part et il n'y a pas non plus de frais d'abonnement. Vous ne payez « que » le coût par transaction : 0,06 € pour un paiement en magasin. Il constitue donc un moyen de paiement bien plus avantageux que le terminal bancaire. De plus, tout comme pour le terminal, l'application est sûre et pratique et vous permet d'avoir un relevé des transactions pour faciliter votre comptabilité.

Infos pratiques sur www.payconiq.be/fr/professionnel

Le grand Saint Nicolas en visite à Martelange

Le samedi 27 novembre, Saint Nicolas a rendu visite aux enfants sages de la commune. Sur son char, le Grand Saint a parcouru les différentes rues des villages de la commune pour offrir un sachet écoresponsable !

Cette année, Saint Nicolas a de nouveau rendu visite aux enfants de la commune sur son char. Aidé par le Comité des Princes et les enfants du conseil communal des enfants, Saint Nicolas a parcouru les différentes rues de nos villages pour offrir un petit cadeau aux enfants. Pour l'occasion, Saint Nicolas avait fait le choix d'offrir un sachet écoresponsable à nos petites têtes blondes. Dans le sachet, des chocolats de la Chocolaiterie à Strainchamps mais aussi une pomme, une mandarine, des crayons de couleur et un petit jus bio. Le tout accompagné d'un petit mot pour rappeler aux enfants l'importance de se nourrir sainement. Les petits et les grands étaient ravis de cette belle initiative. A l'année prochain !

LE CADEAU PARFAIT POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ?

UN CADEAU original & 100% local QUI PLAIRA À TOUS

AVEC LE COFFRET

LA SÛRE ANLIER EN CADEAU

EN VENTE SUR WWW.ADL-LFMV.BE ET DANS LES 4 ADMINISTRATIONS COMMUNALES

AGENDA

Joyeux Noël
Bonne Année 2022

JANVIER

** Sous réserve des règles sanitaires en vigueur.*

07.01 - "Martel'Pop" - Time'Up Geek (Salle Im Wohr)
18.01 - Soirée de jeux de société (Maison de village)
25.01 - Soirée "Céfoc: Agir ensemble, cadeau ou fardeau?" (Maison de village)

FEVRIER

Du 28.02 au 04.03 - Stage "Booste ta confiance en toi"
04.02 - "Martel'Pop" - Projection & Pop Corn (Salle Im Wohr)
15.02 - Soirée de jeux de société (Maison de village)
22.02 - Soirée "Céfoc: Agir ensemble, cadeau ou fardeau?" (Maison de village)

MARS

Jeudi 03.03 – Action Job Etudiant à Martelange
Du vendredi 04.03 au dimanche 06.03 - Carnaval 2022 de Martelange
11.03 "Martel'Pop" - Retour en enfance - Salle Im Wohr
15.03 Soirée de jeux de société (Maison de village)
22.03 - Soirée "Céfoc: Agir ensemble, cadeau ou fardeau?" (Maison de village)

Quelques images de la St Martin et du Te Deum

LeNouveauSacBleu

P M C

Bon pour ROULEAUX DE SACS PMC

Le Collège a décidé de remplacer la prime en chèque commerce pour la fréquentation au Recyparc par une distribution de rouleaux gratuits de sacs PMC. Grâce à ce bon, chaque ménage martelangeois peut venir retirer deux rouleaux. Une personne isolée recevra un rouleau. A noter que seuls les citoyens en ordre de paiement de taxes peuvent en bénéficier.

Les rouleaux doivent être retirés auprès du secrétariat de l'administration communale entre le 15 janvier et le 31 mars 2022.

Nom et prénom: .....

Adresse: .....

☐ Un rouleau

☐ Deux rouleaux